

Compte-rendu Conseil Municipal ***Séance du 10 mars 2021***

- **Complémentaire santé de groupe :**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que dans une volonté d'améliorer l'accès aux soins des administrés, de maintien du pouvoir d'achat et de solidarité il peut être proposé une complémentaire santé de groupe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de mettre en place un partenariat avec une ou plusieurs compagnies d'assurances afin de pouvoir proposer cette complémentaire santé de groupe aux administrés de la Commune.

- **Travaux d'aménagement au camping**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'aménagement au camping (mise en place de bornes électriques). Celui-ci est estimé à environ 10 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et autorise Madame le Maire à faire procéder aux travaux.

- **Recrutement d'un agent contractuel**

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de recruter 1 agent de catégorie C à temps non complet de 12/35^{ème} et à partir du 15 avril 2021 au 15 octobre 2021 pour une durée de 6 mois pour accroissement saisonnier d'activité pour mission : gestion du camping.

Après en délibéré, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le contrat et l'ensemble des pièces relatives à cette demande.

- **Adjudication des lots communaux**

Le tirage au sort des lots communaux vacants aura lieu le 3 avril 2021 à 11 heures en présence de Dominique LARGIER et Alain VIDAL.

- **Emprunt travaux de l'école**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser un prêt d'un montant de 40 000 € (quarante mille euros) pour effectuer les travaux prévus à l'école. Plusieurs établissements bancaires ont été sollicités, après étude des diverses propositions, le Conseil Municipal retient l'offre du Crédit Mutuel.

Taux : 0.39%
Durée : 3 ans
Echéance : trimestrielle
Déblocage des fonds : avril 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le contrat et l'ensemble des pièces relatives à cette demande.

- **Adhésion à l'application Panneapocket**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans une volonté de mieux informer les habitants, il peut être proposé une adhésion à l'application Panneapocket. Cette adhésion annuelle s'élève à 130.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et autorise Madame le Maire à engager la démarche d'adhésion.

- **Tarifs location activité éco-touristique à destination des Comités d'Entreprise**

Madame Le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer les tarifs préférentiels de location de l'activité éco-tourisme de la Commune pour l'année 2021 pour les Comités d'entreprise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants :

- Vélo électrique 2 heures : 8 €
- Trottinette électrique 2 heures : 14 €
- Rosalie 2 heures : 16 €